

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 31 (1994)
Heft: 1192

Artikel: Le ton uni ne convient pas
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1009664>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le ton uni ne convient pas

(jd) Un an après les élections cantonales, Genevoises et Genevois sont appelés à se prononcer sur trois référendums: les observateurs et les acteurs politiques s'accordent à considérer cette échéance comme une épreuve de vérité pour la majorité bourgeoise comme pour l'opposition de gauche. Pourtant, quel que soit le résultat, on peut douter que cet affrontement clarifie la situation politique au bout du lac.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)
Rédactrice:
Valérie Bory (vb)
Ont également collaboré à ce numéro:
Philippe Abravanel (pa)
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Michel Joyet (mj)
Charles-F. Pochon (cfp)
Forum: Philippe Martinet
Composition et maquette:
Valérie Bory, Murielle Gay-Crosier Marciano,
Françoise Gavillet
Administrateur-délégué:
Luc Thévenoz
Impression:
Imprimerie des Arts et Métiers SA, Renens
Abonnement annuel:
80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone:
021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
CCP: 10-15527-9

Genève semble s'être mis à l'heure française: un Conseil d'Etat uniformément bourgeois disposant d'une majorité au Grand Conseil, après l'élimination du mouvement Vigilance, la gauche et les écologistes relégués dans l'opposition. Arguant de cette apparente cohérence et d'une efficacité prétendument retrouvée, certains n'hésitent pas à présenter ce modèle comme une solution pour la Suisse.

Genève, malgré sa réputation justifiée d'antimilitarisme, son image d'ouverture et de progrès et sa sollicitude particulière à l'égard des locataires, est un canton traditionnellement ancré à droite. Pourtant, on peut douter que la composition de l'actuel gouvernement reflète vraiment la volonté populaire. Sa victoire, la liste bourgeoise compacte la doit à une particularité du système électoral genevois, qui permet l'élection au premier tour déjà des candidats ayant obtenu le tiers des suffrages seulement. Avec la règle qui prévaut dans les autres cantons – majorité absolue des voix – seuls trois candidats bourgeois auraient passé au premier tour, ce qui aurait permis à l'électorat de modifier le tir au second tour.

Les premiers résultats de cette expérience monocolore sont loin d'être convaincants. La majorité a peine à engager les réformes nécessaires, se contentant d'entériner au pas de charge des projets ponctuels et maladroits, alors que l'opposition s'épuise dans une guérilla qui ne contribue pas à donner d'elle l'image d'une alternative crédible.

Des mesures prises à la hache

Certes, le nouveau Conseil d'Etat présente un front apparemment uni, qui tranche avec la paralysie de son prédécesseur, dont les membres n'hésitaient pas à étaler leurs divergences sur la place publique. Doté d'un programme et lié par des échéances – pas toujours tenues d'ailleurs – il a bien réussi à faire avaliser par le peuple un plan de redressement budgétaire. Mais où sont les projets de réforme de l'administration, les priorités dans l'action de l'Etat ? Les coupes budgétaires continuent d'être opérées à la petite semaine, la linéarité constitue la règle de conduite. La privatisation du Service des automobiles est à cet égard exemplaire. On veut se débarrasser d'une administration déficitaire sans même avoir réfléchi aux moyens de la dynamiser, on délègue allègrement au secteur privé un mélange de prestations et

de tâches de police, on remplace un monopole public par un monopole privé, renonçant ainsi à faire intervenir la concurrence, par ailleurs prônée sur tous les tons.

Même déficit de réflexion à propos de la fermeture de la clinique de Montana. Décidée abruptement, sans concertation, elle est peut-être justifiée. Mais on ne se donne pas la peine d'argumenter. En fait, il s'agit de trouver quelques millions, au dernier moment, pour respecter la réduction prévue du déficit budgétaire pour 1995. La méthode étonne d'autant plus que le magistrat chargé de la santé publique, Guy-Olivier Segond, a fait la preuve de sa capacité à réformer le système hospitalier de manière participative.

On retrouve ce déficit d'écoute et de dialogue à propos de la fermeture retardée des magasins, une fois par semaine. Toutes les conditions étaient réunies pour une solution approuvée par les partenaires sociaux. Mais, dans le dernier bout droit, la majorité a cédé à la tentation de la démonstration de force.

Un défaut de concertation

Ces trois projets partent d'une bonne intention. La concertation aidant, ils auraient pu devenir acceptables par une large majorité. Mais la droite, sûre de son fait, a choisi de faire cavalier seul, encouragée par la raideur et la maladresse d'une opposition entraînée par une extrême-gauche s'arc-boutant sur le statu quo.

Le scénario se répète avec la fonction publique: le gouvernement, vu la situation financière, a sérieusement et unilatéralement raboté l'enveloppe antérieurement négociée avec le personnel pour compenser l'augmentation du coût de la vie. Et les associations de fonctionnaires continuent de s'opposer à la réduction des effectifs, quand bien même cette mesure a été légitimée en votation populaire dans le cadre du plan de redressement des finances publiques.

Les projets d'exposition nationale et de traversée de la rade suffiront-ils à redonner aux Genevois un élan commun ? Rien n'est moins sûr. Le modèle de l'alternance qui prévaut aujourd'hui, et que d'aucuns rêvent de voir réalisé au niveau fédéral, suscite blocages et affrontements stériles plutôt qu'il n'est garant d'une efficacité renouvelée. En période de difficultés, la concertation et les solutions bénéficiant d'un large soutien sont plus que jamais nécessaires. ■